Monsieur et très honoré Confrère

Qu'il me soit permis de profiter de l'occasion du départ de votre parent, Mr Hebert, pour vous prier d'accepter une copie de la lettre que j'ai adressée à Mr le Président de l'Académie Royale de Médecine, à notre retour des Eaux de Hammam-Righa, afin de rendre compte à cette Compagnie des résultats que nous avons obtenus, non seulement sur les militaires et les malades civils qu'on nous avait envoyés, mais encore sur les Arabes de tout sexe et de tout âge qui étaient venus, et en grand nombre, réclamer nos secours et nos conseils ; et, pour lui faire part en même temps du double succès que nous avons obtenu, en pratiquant l'opération césarienne sur une Arabe d'une tribu voisine ; opération que nous avons pratiquée nous deux votre parent et dans laquelle j'ai eu beaucoup à me louer de Mr Hebert.

Or, comme un rapport de l'Académie Royale de Médecine dans lequel il serait question de ce jeune collaborateur pourrait avoir une certaine influence sur l'avenir chirurgical de Mr Hebert, je viens vous demander, Monsieur et très honoré Confrère, de prier Messieurs les Membres de la Commission des Eaux Minérales de l'Académie, de hâter leur rapport, et d'avoir l'obligeance, tout en indiquant les résultats avantageux que nous avons produits par l'usage des Eaux, d'insister sur le succès remarquable que nous avons obtenu pour la mère et l'enfant, en pratiquant sur la première l'opération césarienne. À la rigueur même, comme j'enverrai plus tard à l'Académie un rapport plus détaillé sur les diverses maladies que nous avons traitées aux eaux de Hammam-Righa

et sur les avantages qu'ils en ont obtenus, le rapporteur de la Commission pourrait se borner à indiquer ces résultats primitifs, et mentionner plus au long au contraire le succès de l'opération césarienne en n'omettant pas de rendre à M. Hebert la justice que je me suis fait un devoir de lui rendre.

Il en résulterait sans doute un éloge pour celui qui a l'honneur de vous écrire aussi bien que pour celui auquel il est heureux de l'accorder mais en réalité l'avenir de M. Hebert pourrait en retirer plus d'avantages.

Quoique vous rendiez, Monsieur et très honoré Confrère, je n'en suis pas moins heureux d'avoir trouvé l'occasion nouvelle de vous prier d'agréer l'expression des sentiments de profonde et haute estime et de respectueux dévouement avec lesquels je suis

Monsieur et très honoré Confrère

Votre très humble serviteur et Confrère

Le chirurgien en chef de l'hôpital militaire de la Salpêtrière

Sédillot [?]

chevalier de la légion d'honneur
de l'Ordre de Léopold de Belgique
Correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Paris &c.

Alger 12 octobre 1867.